MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'ECOLOGIE

DIRECTION DE CABINET

CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC)

N° 017 /MEE/DIRCAB/CCNUCC.-

République Centrafricaine
Unité - D ig nité - Travail

Bangui le, 28 JAN 2010

A

Monsieur le Secrétaire Exécutif
De la Convention Cadre des Nations
Unies sur les Changements Climatiques
(CCNUCC)
Bonn, Allemagne

Objet : Soutien de la République Centrafricaine à l'accord de Copenhague.
Réf. YDB/DBO/drl du 18 01 2010 et DBO/drl du 25 01 2010

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

J'accuse réception de vos correspondances citées en référence et vous en remercie.

La République Centrafricaine ayant pris part à la Conférence des Parties de Copenhague a mesuré l'enjeu de ces dernières négociations et apprécie à sa juste valeur l'accord politique de Copenhague du 19 décembre 2009 qui constitue une étape essentielle pour la suite des négociations sur le climat.

Aussi, par la présente, réitère-t- elle son soutien formel à l'accord politique de Copenhague.

Par ailleurs, en tant que pays hautement vulnérable, la République Centrafricaine sollicite la mise en place rapide de mécanismes financiers permettant l'allocation des ressources financières promises pour lui permettre de mener des actions de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Veuillez, agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'assurance de ma considération distinguée.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ECOLOGIE
Le MINISTRE
RCA

Le Ministre de l'Environnement
et de l'Ecologie

François NAOUEYAMA